

## **POL-7053 ET POL-8005**

### **SÉMINAIRE DE CONCENTRATION EN RELATIONS INTERNATIONALES THÉORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES**

Jean-Frédéric Morin

Courriel : jean-frederic.morin@pol.ulaval.ca

Bureau : DKN 4445

Disponibilité : Jeudi 10h-12h

Auxiliaire : Alia Alatassi (alia.alatassi.1@ulaval.ca DKN-2472-B)

#### **OBJECTIFS DU COURS**

La théorie est un prérequis nécessaire à la connaissance. Sans théorie, on ne sait où orienter son regard et ne peut organiser les informations disparates que l'on perçoit. Nous mobilisons tous une théorie – consciemment ou inconsciemment – dès lors que nous tentons de décrire, de comprendre, d'expliquer ou de critiquer un phénomène. Or, mieux vaut être pleinement conscient des postulats théoriques sur lequel nous nous appuyons, et de les choisir de manière éclairée.

Dans cet esprit, l'objectif de ce séminaire est de vous indiquer les balises du champ disciplinaire et de vous transmettre les outils conceptuels pour que vous puissiez développer vos propres réflexions, analyses et critiques sur les théories des Relations Internationales et forger votre identité théorique.

Au terme du séminaire, vous devrez être en mesure 1) de repérer les postulats théoriques implicites d'une analyse des relations internationales; 2) d'évaluer différentes approches théoriques en fonction de critères épistémologiques donnés; 3) d'appliquer différents modèles théoriques à un même phénomène de relations internationales; 4) de comprendre comment les débats théoriques ont co-évolué avec les bouleversements historiques et le développement de la discipline; 5) et d'élaborer et de défendre votre propre position théorique.

Ce séminaire ne survole que quelque-une des principales approches théoriques en Relations Internationales. Plusieurs ne sont pas abordées, et aucune n'est étudiée en profondeur. Ce survol est néanmoins suffisant pour vous permettre d'identifier vos affinités théoriques et de prendre la mesure de ce qu'il vous reste à apprendre. D'autres cours vous permettent d'approfondir certaines questions théoriques, notamment les théories de la politique étrangère (POL-7001, POL-7023 et POL-7028), les théories de l'économie politique internationale (POL-7052), les théories de l'intégration régionale (POL-7052 et POL-7020), les théories de la gouvernance mondiale de l'environnement (POL-7036) et les théories relatives aux études de la sécurité (POL-7000 et POL-7022).

## **ORGANISATION ET APPROCHE PÉDAGOGIQUE**

Selon le modèle traditionnel de l'enseignement, les étudiants sont d'abord initiés à la matière en classe, par le biais d'exposés magistraux du professeur, avant de réviser cet apprentissage par des lectures et des exercices à la maison. Ce séminaire s'appuie sur la formule pédagogique inverse : vous vous familiariserez vous-mêmes avec la matière par des lectures pour ensuite approfondir et assimiler vos apprentissages en classe par le biais de discussions. La qualité de ces discussions dépendra directement de l'investissement que vous aurez préalablement consacré aux lectures.

Les lectures ont été choisies en fonction de leur représentativité de différentes approches théoriques et de leur capacité à soulever des débats. Elles sont conçues comme un tout, qui se veut équilibré. Certains textes sont des classiques qui font partie du patrimoine de la discipline; alors que d'autres, plus récents, reflètent l'état actuel des débats. Tous sont centrés sur la théorie, et n'abordent que marginalement les questions empiriques.

Contrairement à d'autres séminaires de théories des relations internationales, les séances ne sont pas organisées en fonction des grands paradigmes théoriques (réalisme, institutionnalisme, constructivisme, etc.) ni en fonction des champs disciplinaires (les études de la sécurité, l'économie politique internationale, l'analyse de la politique étrangère, etc.). Chaque séance porte plutôt sur une question théorique transversale à l'ensemble des RI. Cette approche permet d'atténuer les frontières entre les différents courants théoriques, comme elles s'atténuent dans les pratiques de la recherche en RI depuis quelques années, tout en favorisant leur dialogue.

## **EXIGENCES ET ÉVALUATIONS**

### **1- Participation active au séminaire 20%**

Il est absolument indispensable de lire activement l'ensemble des textes avant chaque séance. Lire activement ne signifie pas uniquement passer ses yeux sur chacune des phrases. Vous devez également réfléchir aux propos de l'auteur, les intégrer à votre système de connaissances, et garder éveillé votre esprit critique. Pour cela, il est nécessaire d'annoter abondamment les textes de commentaires et de réflexions personnelles au fil de vos lectures. Pour stimuler vos réflexions, des questions vous sont proposées pour chaque série de lectures (voir la rubrique « plan des séances » ci-dessous). Dans certains cas, vous devrez probablement consulter des références spécialisées supplémentaires pour bien comprendre les propos de l'auteur et les situer dans la littérature (voir la rubrique « ressources » ci-dessous).

Vous aurez l'opportunité de prendre la parole à chaque séance et de partager vos réflexions. À plusieurs reprises, j'interpellerai certains d'entre vous, choisis au hasard, pour résumer un texte ou répondre à une question particulière. Vous devez vous tenir prêt à répondre à mes questions et avoir sous la main une copie - imprimée ou numérique - des textes discutés.

La participation est évaluée en fonction de trois critères : 1) la fréquence des interventions, sans toutefois monopoliser la parole; 2) la démonstration d'une bonne compréhension des textes et d'une réflexion critique et personnelle; 3) la capacité à réagir aux propos des autres

étudiants, c'est-à-dire à leur répondre ou à compléter leur argumentation en évitant les répétitions.

Aucun point n'est accordé pour la simple présence aux séances. Un étudiant toujours présent mais qui ne prend jamais la parole obtiendra 0/20 pour la participation.

L'absence à trois séances se traduit automatiquement par l'annulation de tous les points consacrés à la participation.

## **2- Blogue hebdomadaire 30%**

À partir de la troisième séance, vous serez invités à partager quelques-uns de vos réflexions par le biais d'un blogue hebdomadaire.

Chacun de vos billets doit être inspiré des lectures obligatoires de la semaine. Par contre, vous ne devez en aucun cas résumer ces lectures. Il s'agit plutôt de partir d'une ou de plusieurs idées spécifiques puisées dans les lectures obligatoires pour approfondir une réflexion personnelle. Autrement dit, les lectures doivent être le point de départ de la réflexion, mais pas le point d'arrivée.

Voici quelques exemples de question qui peuvent guider votre réflexion : Comment les approches théoriques présentées dans les textes peuvent-elles éclairer des événements récents de l'actualité internationale? En quoi les textes véhiculent-ils une vision du monde différente de celle qui est présentée dans les médias ? Comment remettent-ils en question certains choix que vous avez faits pour un travail de recherche ou votre projet de mémoire? Comment s'intègrent-ils avec les connaissances que vous avez acquises dans un autre cours? Comment dialoguent-ils avec les lectures que vous avez faites dans les semaines précédentes dans le cadre de ce séminaire? Les postulats avancés dans les textes correspondent-ils aux observations empiriques que vous avez réalisées lors d'un stage?

Chacun de vos billets doit compter entre 500 et 1000 mots. Il vous est suggéré de les rédiger sur un logiciel de traitement de texte avant de les copier sur le blogue (par contre, n'insérez pas de pièce jointe). Puisqu'il s'agit d'une réflexion personnelle sur un blogue, je vous encourage à les écrire en utilisant la première personne du singulier.

Vous devez télécharger les billets au plus tard à minuit la veille de la séance où les textes en question sont discutés. Aucun billet en retard ne sera considéré.

Les critères de corrections sont les suivants : 1) la mobilisation d'au moins deux textes obligatoires dans un même billet; 2) la compréhension juste des textes, démontrée en mobilisant des idées spécifiques et non pas seulement les thèmes généraux des textes; 3) une réflexion personnelle et originale, intégrée au système de connaissances de l'étudiant.

Seuls les cinq meilleurs sont retenus dans l'évaluation finale. Il n'est pas possible de soumettre plus de huit billets.

### 3- État de l'art problématisé 40%

L'état de l'art problématisé est un travail d'analyse et de synthèse comptant entre 6000 et 8000 mots (références incluses) et portant sur l'avancement récent d'un programme de recherche particulier.

Vous devez tout d'abord choisir un programme de recherche sur la plateforme ENA. Dès qu'un programme de recherche est choisi, il n'est automatiquement plus disponible pour les autres étudiants.

#### Programmes de recherche

Jürgen Habermas en RI	La théorie du cycle de la puissance
L'analyse des réseaux sociaux en RI	La théorie du principal et de l'agent en RI
L'éclectisme théorique	La théorie du sélectorat
L'école anglaise des RI	La théorie néo-gramscienne
L'efficacité des sanctions économiques	La théorie polyheuristique
L'institutionnalisme discursif en RI	La théorie <i>queer</i> en RI
L'institutionnalisme historique en RI	Le code opérationnel des décideurs politiques
L'institutionnalisme sociologique en RI	L'architecture rationnel des institutions
La culture stratégique	Le dilemme de sécurité
La cybernétique en RI	Le modèle bureaucratique
La diffusion et le transfert des politiques publiques	Le néo-fonctionnalisme et l'intégration régionale
La dissuasion rationnelle	Le post-colonialisme
La judiciarisation ( <i>legalization</i> ) des RI	Le réalisme offensif
La neuroscience et les RI	Les biais de perception en RI
La paix démocratique	Les communautés de pratique en RI
La résilience en RI	Les communautés de sécurité
La sécurisation	Les communautés épistémiques
La socialisation internationale	Les complexes de régimes
La théorie de l'équilibre des puissances	Les coûts réputationnels
La théorie de l'équilibre des intérêts	Les émotions en RI
La théorie de l'équilibre des menaces	Les facteurs de production et les RI
La théorie de la cohérence cognitive	Les réseaux transnationaux de plaidoyer
La théorie de la stabilité hégémonique	Les systèmes électoraux et les RI
La théorie de la transition de la puissance	Les tabous en RI
La théorie des jeux à deux niveaux	Michel Foucault en RI
La théorie des jeux en RI	Pierre Bourdieu en RI
La théorie des perspectives ( <i>prospect theory</i> ) en RI	L'écologie politique
La théorie des rôles nationaux	Les systèmes-mondes
La théorie des systèmes complexes adaptatifs en RI	

Vous devez ensuite constituer un corpus de cinq à dix publications scientifiques (articles ou monographies) qui s'inscrivent dans le programme de recherche et qui ont été publiées récemment (idéalement dans les 5 dernières années). À cette fin, il peut être utile de consulter les derniers volumes des principales revues en RI, dont *International Organization*, *International Studies Quarterly*, *European Journal of International Relations*, *International Theory*, *World Politics*, *Review of International Studies*, *Millennium*, *Journal of International Studies*, *International Relations*, *International Studies Review*, *International Interactions*, *International Security*, *Foreign Policy Analysis*, *Review of International Political Economy*, *Journal of Common Market Studies*, *Journal of Conflict Resolution*, *Cooperation and Conflict* et *Journal of Peace Research*.

Puis, à partir de ce corpus, vous devez défendre une ou plusieurs idées, clairement formulées, à propos de l'avancement du programme de recherche. Un état de l'art problématisé n'est pas une collection de résumés de lecture, ni une critique de chacune des publications prises individuellement. Vous devez plutôt proposer une réflexion analytique et critique sur l'avancement récent de l'ensemble d'un corpus de texte.

Voici quelques-unes des questions qui peuvent vous guider dans votre réflexion : Le sujet proposé est-il bien un programme de recherche tel que l'entend Imre Lakatos? Dans quelle direction s'oriente ce programme de recherche? Est-il marqué par une crise? Comment est-il structuré en différents courants? Est-il confronté à un problème méthodologique qui semble insurmontable? Comment s'adapte-t-il aux critiques externes? Est-il animé par des débats internes fructueux? Est-il demeuré fidèle à ses racines, à son « noyau dur »? Comment pourrait-il se bonifier? Comment interagit-il avec des programmes de recherche concurrents? Quelles sont ses principales contributions à l'étude des relations internationales? Comment pourrait-il être redéfini et restructuré?

Pour un aperçu des RI à travers la notion de « programme de recherche », empruntée à Imre Lakatos, je vous conseille de consulter l'ouvrage de Colin Elman et Miriam Fendius Elman, *Progress in International Relations Theory: Appraising the Field*, Cambridge, MIT Press, 2003.

Plusieurs revues de RI publient régulièrement des recensions critiques d'une série de publications. Ces recensions peuvent servir d'exemples pour votre état de l'art. Vous pouvez consulter, par exemple, ces deux recensions, qui sont devenues tout aussi classiques que les livres sur lesquels elles se penchent : Rose, Gideon, « Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy », *World Politics*, vol. 51(1), 1998, p. 144-172; Checkel, Jeffrey, « The Constructivist Turn in International Relations Theory », *World Politics*, vol. 50(2), 1998, p. 324-348.

Vous devez télécharger votre état de l'art en format pdf dans le forum consacré à ce travail sur la plateforme ENA (en cliquant sur « créer un nouveau sujet » et en indiquant le programme de recherche dans le titre du sujet) avant le jeudi 4 décembre à minuit. Trois points seront soustraits par jour de retard.

Les critères de correction sont les suivants : 1) Délimitation et caractérisation claire du programme de recherche, incluant son noyau dur et son évolution depuis ses origines; 2) Démonstration convaincante d'une ou de plusieurs prises de position originales, clairement exprimées; 3) Forme, style, et choix pertinent des références, tant du corpus étudié que des références en appui;

#### **4- Évaluation des travaux des pairs 10%**

Vous devez lire, évaluer et commenter cinq états de l'art réalisés par d'autres étudiants, auxquels vous avez accès par le biais de la plateforme ENA.

Votre évaluation doit contenir trois éléments : 1) une note fictive sur 40; 2) une justification de la note en fonction des critères de corrections de l'état de l'art (environ 200 mots); 3) un commentaire constructif suggérant des pistes pour améliorer l'état de l'état (environ 200

mots). Les commentaires généraux qui ne démontrent pas une lecture attentive de l'état de l'art seront ignorés et les commentaires offensants pour l'auteur seront sanctionnés.

Il est important de noter que les évaluations réalisées par les étudiants ne seront nullement prises en considération par le professeur pour l'évaluation des états de l'art. Il est donc inutile d'adopter des comportements stratégiques dans vos évaluations. Au contraire, si une évaluation ne correspond pas au travail réalisé, c'est l'évaluateur qui sera pénalisé.

Les évaluations doivent être téléchargées sur la plateforme ENA au plus tard le 18 décembre. Vous devez cliquer sur « répondre au sujet » et insérer votre évaluation directement dans le corps du message, sans annexer de pièce jointe. Trois points seront soustraits par jour de retard.

## ÉCHELLE NUMÉRIQUE D'ÉQUIVALENCE

A+	90-100
A	85-89
A-	80-84
B+	76-79
B	73-75
B-	70-72
C+	65-69
C	60-64
E	59 et moins

## PLAGIAT ET RÈGLES DISCIPLINAIRES

Le plagiat est une faute inacceptable et intolérable. Les citations textuelles, même traduites, doivent impérativement être placées entre guillemets. De plus, il est absolument indispensable que les références complètes soient mentionnées pour chaque citation et pour chaque paraphrase d'une idée empruntée, même lorsqu'il n'y a pas de citation textuelle. Pour plus d'information concernant les infractions d'ordre académique, veuillez consulter le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, et notamment son article 28, en visitant le site [www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

## RESSOURCES

Les étudiants qui n'ont pas déjà des connaissances de base en théories des relations internationales doivent envisager d'acheter et de lire un de ces manuels d'introduction :

- Battistella, Dario, *Théories des Relations Internationales*. Paris, Presses de Sciences Po, 2012
- Tim Dunne, Milya Kurki et Steve Smith (dir.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, New York, Oxford University Press, 2010.
- Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, Outremont, Athéna éditions, 2007.

Plusieurs ressources sont également disponibles sur internet. Trois sites, en particulier, proposent des entrevues avec des théoriciens clés des relations internationales.

- *Theory Talk* [www.theory-talks.org/](http://www.theory-talks.org/)
- *Conversation with History* <http://conversations.berkeley.edu>
- *e-International Relations* [www.e-ir.info](http://www.e-ir.info)

## PLAN DES SÉANCES

### L'épistémologie – révision (5 septembre)

Lors de cette première séance, nous réviserons quelques concepts fondamentaux à l'aide d'un jeu-questionnaire : *théorie, épistémologie, ontologie, axiologie, analyse idiographique, analyse nomothétique, induction, déduction, abduction, modélisation, paradigme, programme de recherche, postulats, portée, validité, falsification, compréhension, explication, généralisation, étude de cas, comparaison, parcimonie, analyse contrefactuelle, opérationnalisation, échelle d'analyse, types de variables, endogénéité, idéal type, élasticité conceptuelle, holisme méthodologique, individualisme méthodologique, réalisme épistémologique, fonctionnalisme, essentialisme, instrumentalisme épistémologique, empirisme, positivisme, réflexivité, système, structure, agent, institution*, etc.

Lecture obligatoire:

- Bélanger, A-J., «Épistémologues de la science politique, à vos marques!», in *Épistémologie de la science politique*, dir. L. Olivier *et al.*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 13-58.

### Les débats inter-paradigmatiques – révision (12 septembre)

Cette séance sera l'occasion de réviser les grands traits de trois grandes familles théoriques en relations internationales, soit le réalisme, le libéralisme et le constructivisme. Elles seront abordées comme des idéaux-types, dans une démarche comparative. Pour chacune, nous identifierons les principaux postulats sur lesquels elles s'appuient, leurs débats internes et les critiques externes qui leur sont opposées. Nous croiserons leurs éclairages sur quelques phénomènes historiques, comme la construction européenne, la fin de la guerre froide et les attentats terroristes. Pour stimuler nos discussions, nous visionnerons trois extraits de film, soit *Unforgiven* de Clint Eastwood (1992); *A Beautiful Mind* de Ron Howard (2001), et *Wag the Dog*, de Barry Levinson (1997).

Lectures obligatoires:

- Morgenthau, Hans J., *Politics among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York, McGraw Hill, 2006 [1948], Chapter 1: « A Realist Theory of International Politics », p. 3-16.
- Moravcsik, Andrew, « Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, vol. 51(4), 1997, p. 513-553.
- Hopf, Ted, « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, vol. 23(1), 1998, p. 171-200.

## La souveraineté (19 septembre)

Quand les relations inter-étatiques modernes ont-elles émergé? La paix de Westphalie représente-t-elle réellement un point tournant? Quelles sont les forces qui participent au maintien du système inter-étatique? Quelle est l'importance symbolique de Westphalie dans la constitution de la discipline des RI? Le système inter-étatique repose-t-il davantage sur le capitalisme que sur la souveraineté? Quelles sont les relations entre les règles juridiques formelles, les normes sociales et la pratique de la souveraineté? La souveraineté est-elle génératrice d'égalité ou d'inégalité? La souveraineté est-elle nécessairement pleine et entière, ou peut-elle être décomposée en variables? La souveraineté est-elle un anachronisme? L'émergence d'acteurs non-étatiques implique-t-elle le retrait des États? Sommes-nous dans une période néo-médiévale? Faut-il s'en désoler ou s'en réjouir?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Bull, Hedley, « The State's Positive Role in World Affairs », *Daedalus*, vol. 108(4), 1979, p. 111-123.
- Agrew, John, « The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory », *Review of International Political Economy*, vol. 1(1), 1994, p. 53-80.
- Krasner, Stephen, « Compromising Westphalia », *International Security*, vol. 20(3), 1995, p. 115-151.
- Friedrichs, Jörg, « The Meaning of New Medievalism », *European Journal of International Relations*, vol. 7, 2001, p. 475-502.
- Teschke, Benno, « Theorizing the Westphalian System of States: International Relations from Absolutism to Capitalism », *European Journal of International Relations*, vol. 8(1), p. 5-48.

## L'anarchie (26 septembre)

Le système international est-il anarchique? L'anarchie est-elle constante et immuable? Existe-t-il un continuum entre l'anarchie et la hiérarchie? Dans quelle mesure les acteurs peuvent-ils délibérément altérer la structure internationale? Quelles sont les conséquences de l'anarchie sur le comportement des acteurs? L'anarchie implique-t-elle la poursuite de gains relatifs? Malgré leurs divergences, sur quels aspects Waltz et Wendt convergent-ils? Quelles sont les implications des analogies entre l'économie et les relations internationales? Bien qu'Onuf et Wendt soient tous les deux considérés comme des constructivistes, en quoi leurs conceptions de l'anarchie sont-elles différentes? Si l'anarchie est socialement construite, est-ce par les acteurs ou par les théoriciens des relations internationales?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Waltz, Kenneth, *Theories of International Politics*, Long Grove, Waveland Press, 2010 [1979], chapter 5 : « Anarchic Orders and Balances of Power », p. 102-128.
- Lake, David A., « Anarchy, Hierarchy, and the Variety of International Relations », *International Organization*, vol. 50(1), 1996, p. 1-33.
- Onuf, Nicholas et Frank Klink, « Anarchy, Authority, Rule », *International Studies Quarterly*, vol. 33(2), 1989, p. 149-173.



- Wendt, Alexander, « Anarchy Is What States Make of It: The Social construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46(2), 1992, p. 391-425.
- Mercer, Jonathan, « Anarchy and Identity », *International Organization*, vol. 49(2), 1995, p. 229-252.

Cette séance se clôturera par une introduction au thème de la semaine suivante. À l'aide d'un jeu de cartes, nous commencerons à réfléchir à la nature de la puissance.

### **La puissance (3 octobre)**

La puissance est-elle généralement conceptualisée de manière relationnelle ou structurelle? Les puissances matérielles et idéelles vont-elles de pair? Comment expliquer que des États puissants ne parviennent pas toujours à imposer leurs volontés aux plus faibles? Pourquoi certains acteurs semblent-ils consentir à leur soumission? Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'un ordre hégémonique se mette en place et se maintienne? Quels sont les facteurs qui conditionnent l'exploitation et la mobilisation des ressources ? Quelle est la différence entre une puissance hégémonique et la puissance impériale? L'asymétrie de puissance est-elle un facteur de stabilité ou d'instabilité? La puissance en RI se fonde-elle davantage sur le système capitalisme que sur le système westphalien? Quelle est la différence entre une conception structuraliste et poststructuraliste de la puissance? Le Canada est-il (ou non) une puissance moyenne?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Barnett, Michael et Raymond Duvall, « Power in International Politics », *International Organization*, vol. 59(1), 2005, p. 39-75.
- Schweller, Randall, « Bandwagoning for Profit: Bringing the Revisionist State Back In », *International Security*, vol. 19(1), p. 72-107.
- Guzzini, Stefano, « The Concept of Power: A Constructivist Analysis », *Millennium*, 33, 2005, p. 495-522.
- Cox, Robert, « Social forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory », *Millennium*, vo. 10(2), 1981, p. 126-155.
- Doty, Roxanne Lynn, « Foreign Policy as Social Construction: A Post-Positivist Analysis of US Counterinsurgency Policy in the Philippines », *International Studies Quarterly*, vol. 37(3), 1993, p. 297-320.

Cette séance se clôturera par une introduction au thème de la semaine suivante. Nous commencerons à réfléchir à la rationalité par une expérience basée sur la théorie des jeux.

### **La rationalité (10 octobre)**

Considérer que les États sont rationnels est-il une forme d'anthropomorphisme? À quelles conditions une série des comportements rationnels peuvent-ils mener à un résultat irrationnel? La guerre est-elle elle-même rationnelle? La théorie du choix rationnel aborde-t-elle la rationalité à travers une épistémologie instrumentale ou réaliste? Les approches comportementales et la théorie des perspectives remettent-elles en cause les fondements de la théorie du choix rationnel? Peut-on imaginer des modèles théoriques qui intègrent la théorie du choix rationnel avec des approches cognitivistes ou constructivistes? Pourquoi le postulat de la rationalité est-il dominant dans la littérature

scientifique et dans les débats politiques? Quelles sont les implications théoriques, épistémologiques, ontologiques, et méthodologiques du choix rationnel? L'individualisme méthodologique nécessite-t-il le postulat de la rationalité? Les méthodes quantitatives impliquent-elles nécessairement le postulat de la rationalité?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Achen, Christopher et Duncan Snidal, « Rational Deterrence Theory and Comparative Case Studies », *World Politics*, vol. 41(2), 1989, p. 143-169.
- Fearon, James, « Rationalist Explanations for War », *International Organization*, vol. 49(3), 1995, p. 379-414.
- Allison, Graham, « Conceptual Models and the Cuban Missile Crisis », *American Political Science Review*, 63(3), 1969, p. 689-718.
- Levy, Jack, « Prospect Theory, Rational Choice and International Relations », *International Studies Quarterly*, vol. 41(1), 1997, p. 87-112.
- Mercer, Jonathan, « Emotional Beliefs », *International Organization*, vol. 64, 2010, p. 1-31.
- Cohn, Carol, « Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals », *Signs*, vol. 12(4), 1987, p. 687-718.

### **Les logiques d'action (17 octobre)**

Les différentes logiques d'action sont-elles mutuellement exclusives? Une forme de logique peut-elle mener à une autre? Peut-on conceptualiser une interaction entre deux acteurs qui sont guidés par des logiques différentes? Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une logique prévale? Comment est-il possible d'identifier méthodologiquement les intentions et les motivations des acteurs, et de déterminer par quelle logique ils sont guidés? Quelle place ont les structures dans les différentes logiques d'action? Quelle logique permet le mieux de conceptualiser le changement endogène? Dans quelles mesures les acteurs reconnaissent-ils consciemment que leur comportement est guidé par une logique particulière?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- March, James et Johan Olsen, « The Institutional Dynamics of International Political Orders », *International Organization*, vol. 52(4), 1998, p. 943-969.
- Risse, Thomas, « Let's Argue! Communicative Action in World Politics », *International Organization*, vol. 54(1), 2000, p. 1-39.
- Müller, Harald, « Arguing, Bargaining and all that: Communicative Action, Rationalist Theory and the Logic of Appropriateness in International Relations », *European Journal of International Relations*, vol. 10(3), 2004, 395-435.
- Hopf, Ted, « The Logic of Habit in International Relations », *European Journal of International Relations*, vol. 16(4), 2010, p. 539-561.

Cette séance se clôturera par une introduction au thème de la semaine suivante à travers une présentation des débats théoriques, épistémologiques et méthodologiques relatifs à la théorie de la paix démocratique.

## **Le jeu démocratique (24 octobre)**

Le national et l'international sont-ils des niveaux superposés ou des domaines imbriqués? La démocratie est-elle plutôt une contrainte ou une opportunité pour la politique étrangère? Dans quelle mesure et à quelles conditions les modèles théoriques développés à partir du cas des États-Unis peuvent-ils être transposés à d'autres démocraties? Les interactions entre les pays européens doivent-elles être considérées comme des processus internes ou externes? Outre la démocratie, quels critères permettent de distinguer les dynamiques internes des pays dans une démarche de politique étrangère comparée? En fonction de quels indicateurs peut-on évaluer et comparer le rapport de force entre un État démocratique et la société? Si les relations internationales influencent la politique interne, comment isoler l'impact de la politique interne sur les relations internationales? Lorsqu'une société est divisée sur une question de politique étrangère, quelles idées et quels intérêts prévalent dans le jeu démocratique? Les décideurs sont-ils contraints par l'opinion publique ou forgent-ils l'opinion publique? En démocratie, les processus de formulation de la politique étrangère sont-ils similaires à ceux des autres domaines de politique publique? Dans la conceptualisation du jeu démocratique en politique étrangère, est-il pertinent d'établir une distinction entre les questions économiques et les questions sécuritaires?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Mastanduno, Michael, David Lake et John Ikenberry, « Toward a Realist Theory of State Action », *International Studies Quarterly*, vol. 33(4), 1989, p. 457-474.
- Putnam, Robert, « Diplomacy and Domestic Politics: the Logic of Two-Level Games », *International Organization*, vol. 42(3), 1988, p. 427-460.
- Ostrom, Charles et Brian Job, « The President and the Political Use of Force », *American Political Science Review*, vol. 80(2), 1986, p. 452-566.
- Gowa, Joanne, « Politics at the Water's Edge: Parties, Voters and the Use of Force Abroad », *International Organization*, vol. 52(2), 1998, p. 307-324.
- Risse-Kappen, Thomas. « Public Opinion, Domestic Structure, and Foreign Policy in Liberal Democracies ». *World Politics*, vol. 43(4) 1991, p. 479-512.

## **Semaine de lecture (31 octobre)**

### **Les organisations intergouvernementales (7 novembre)**

Dans quelles mesures les OI sont-elles des acteurs autonomes? Est-ce que ce degré d'autonomie est uniquement tributaire de leur architecture institutionnelle? Les OI contribuent-elles au maintien des structures de puissance? Les OI accentuent-elles ou atténuent-elles les capacités d'action des États les plus puissants? Comment expliquer la stabilité des OI et leur suivi au-delà de leur mission d'origine? Faut-il nécessairement des forces exogènes pour expliquer le changement au sein d'une OI? Peut-on transposer des concepts réalistes, généralement utilisés pour étudier les relations entre des États (anarchie, gains relatifs, recherche de suivi, balance de la puissance, etc.), pour étudier les relations entre des OI? Comment est-ce que les conceptualisations des OI-comme-forums, des OI-comme-instruments et des OI-comme-acteurs peuvent-elles coexister? Les modèles bureaucratiques et organisationnelles de G. Allison peuvent-ils être transposés aux OI? Est-ce qu'il y existe une asymétrie d'information entre les OI et les États?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Koremenos, Barbara, Charles Lipson et Duncan Snidal, « The Rational Design of International Institutions », *International Organization*, vol. 55(4), 2001, p. 761-799.
- Barnett, Michael et Martha Finnemore, « The Politics, Power and Pathologies of International Organizations », *International Organization*, vol. 53(4), 1999, p. 699-732.
- Bearce, David et Stacy Bondanella, « Intergovernmental Organizations, Socialization, and Member-State Interest Convergence », *International Organization*, vol. 61(4), 2007, p. 703-733.
- Johnson, Tana et Johannes Urpelainen, « International Bureaucrats and the Formation of Intergovernmental Organizations: Institutional Design Descretion Sweetens the Pot », *International Organization*, vol. 68(1), 2014, p. 177-209.
- Mearsheimer, John, « The False Promise of International Institutions », *International Security*, vol. 19(3), 1994, p. 5-49.

Cette séance se clôturera par une introduction au thème de la semaine suivante. Je vous présenterai la théorie des régimes, tel qu'elle a été initialement formulée dans les années 1970 et 1980. Cette introduction nous permettra de voir, la semaine suivante, comme la théorie des régimes a évolué au cours des vingt dernières années.

### **Les régimes internationaux (14 novembre)**

Quelles sont les conditions favorables à l'établissement d'un nouveau régime? Les régimes évoluent-ils comme les autres formes d'institutions? Les régimes privés sont-ils fondamentalement différents des régimes publics? Quelles sont les faiblesses théoriques du concept de « complexe de régime ? Comment le programme de recherche des régimes a-t-il évolué au cours des trente dernières années? Cette évolution répond-elle à la vision des programmes de recherche de Lakatos? Les critiques de Susan Strange, publiées en 1982, sont-elles toujours pertinentes? Et celles de Mearsheimer?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Strange, Susan, « Cave! HiC Dragons: A Critique of Regime Analysis », *International Organization*, vol. 36(2), 1982, p. 479-496.
- Arts, Bas, « Regimes, Non-State Actors and the State System: A Structuralist Regime Model », *European Journal of International Relations*, vol. 6(4), 2000, p. 513-542.
- Dimitrov, Radoslav, Detlef Sprinz, Gerald Diguisto et Alexander Kelle, « International Nonregimes : A Research Agenda », *International Studies Review*, vol. 9(2), 2007, p. 230-258.
- Alter, Karen et Sophie Meunier, « The Politics of International Regime Complexity », *Perspectives on Politics*, vol. 7(1), 2009, p. 13-24.
- Morse, Julia et Robert O. Keohane, « Contested Multilateralism », *Review of International Organization*, à paraître en 2014.

## Les normes (21 novembre)

Quels sont les différents types de normes et en quoi ces distinctions sont importantes? Si on considère la scène internationale comme anarchique, comment peut-on en même temps la considérer comme un environnement « normé »? Quels sont les rapports entre les normes et les identités? Les entrepreneurs normatifs sont-ils guidés par leurs intérêts? Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une norme se diffuse dans un nouveau champ? Pourquoi et comment les normes sont-elles transformées lorsqu'elles sont diffusées ? Les normes sont-elles aussi contraignantes dans tous les domaines des relations internationales ? La littérature sur les normes est-elle normative? Les normes jouent-elles un rôle croissant en relations internationales?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Finnemore, Martha et Kathryn Sikkink, « International Norm Dynamics and Political Change » *International Organization*, vol. 52(4), 1998, p. 887-917.
- Checkel, Jeffrey, « Norms, Institutions, and National Identity in Contemporary Europe », *International Studies Quarterly*, vol. 43(1), 1999, p. 83-114.
- Cortell, Andrew et James Davis, « How Do International Institutions Matter? The Domestic Impact of International Rules and Norms », *International Studies Quarterly*, vol. 40, 1996, p. 451-478.
- Panke, Diana et Ulrich Petersohn, « Why International Norms Disappear Sometimes », *European Journal of International Relations*, vol. 18(4), p. 719-742.
- Epstein, Charlotte, « Stop Telling Us How to Behave: Socialization or Infantilization? », *International Studies Perspectives*, vol. 13, 2012, p. 135-145.

## Les réseaux transnationaux (28 novembre)

Les réseaux peuvent-ils être à la fois des acteurs, des structures et des institutions? Les différents types de réseaux (terroristes, scientifiques, bureaucratique) répondent-ils à des logiques similaires ? Dans quelle mesure les réseaux transnationaux sont-ils le reflet de la distribution de la puissance et des idées dominantes ? Comment les réseaux interagissent-ils entre eux? Les réseaux transnationaux ont-ils davantage d'impact dans certains types de pays? Des réseaux transnationaux peuvent-ils jouer un rôle similaire à celui des organisations intergouvernementales ? Les conditions qui favorisent l'établissement de réseaux sont-elles les mêmes que celles qui favorisent la création d'organisations intergouvernementales? Quelles sont les relations entre les réseaux transnationaux et les organisations intergouvernementales? Comment la politique étrangère peut-elle cibler des réseaux transnationaux? L'analyse des réseaux sociaux peut-elle se saisir de réseaux d'États, d'OI, voire de réseaux de traités, de la même manière qu'elle permet d'analyser des réseaux d'individu?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Haas, Peter, « Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46 (1), 1992, 1-35.
- Keck, Margaret and Kathryn Sikkink, « Transnational Advocacy Networks in International and Regional Politics », *International Social Science Journal*, 51 (159), 1999, p. 89-101.

- Carpenter, Charli, « Setting the Advocacy Agenda: Theorizing Issue Emergence and Nonemergence in Transnational Advocacy Networks », *International Studies Quarterly*, vol. 51(1), 2007, p. 99-120.
- Slaughter, Anne-Marie, « Disaggregated Sovereignty: Towards the Public Accountability of Global Government Networks », *Government and Opposition*, 39(2), 2004, 159-190.
- Hafner-Burton, Emilie, Miles Kahler et Alexander H. Montgomery, « Network Analysis for International Relations », *International Organization*, 63, 2009, p. 559-592.

## **Fête de l'université (5 décembre)**

## **Bilan : les théories des RI (12 décembre)**

Dans quelle mesure existe-t-il des traditions nationales en RI? Comment expliquer ces variations? En quoi l'évolution de monde politique a-t-elle marqué l'évolution des théories des RI ? Les théories des RI sont-elles dominées par les approches américaines? Les RI sont-elles ethnocentriques? L'histoire que se construisent les RI d'elles-mêmes est-elle politique? Les théoriciens ont-ils une influence sur la conduite des relations internationales? Les rapports entre théoriciens et praticiens varient-ils selon les pays? Comment les théoriciens des RI peuvent-ils rehausser la pertinence sociétale de leurs travaux ? Le « patriotisme théorique » est-il toujours possible ? Pour quelles raisons la notion de « pluralisme théorique » a-t-elle été introduite ? L'éclectisme théorique favorise-t-il la convergence ou le cloisonnement?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Waever, Ole, « The Sociology of a Not So International Discipline: American and European developments in International Relations », *International Organization*, vol. 52(4), 1998, p. 687-727.
- Lake, David A., « Why isms Are Evil: Theory, Epistemology, and Academic Sects as Impediments to Understanding and Progress », *International Studies Quarterly*, vol. 55, 2011, p. 465-480.
- Dunne, Tim, Lene Hansen et Colin Wight, « The End of International Relations Theory ? », *European Journal of International Relations*, vol. 19(3), 2013, p. 405-425.
- Hellmann, Gunther, Friedrich Kratochwil, Yosef Lapid, Andrew Moravcsik, Iver Neumann, Steve Smith, Frank Harvey et Joel Cobb, « Are Dialogue and Synthesis Possible in International Relations? », *International Studies Review*, vol. 5(1), 2003, p. 123-153.
- Reus-Smit, Christian, « International Relations, Irrelevant? Don't Blame Theory », *Millennium*, vol. 40(3), 2012, p. 525-540.